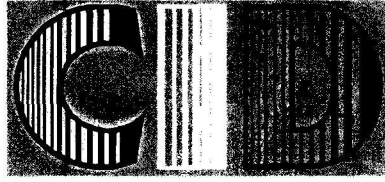


COLLEGE INTERARMEES



DE DEFENSE

**LE MAGHREB,
UN ESPACE D’AFFRONTMENT
ENTRE LES ETATS-UNIS ET L’EUROPE ?**

Mémoire de géopolitique
du CF François-Xavier de COINTET

dans le cadre de l’étude dirigée « Géopolitique du Maghreb »

Directeur de séminaire : Madame Nicole GRIMAUD,
Docteur d’Etat en Sciences Politiques

Le Maghreb, un espace d'affrontement entre les Etats-unis et Europe ?

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

PREMIERE PARTIE : UN NOUVEL ENJEU POUR L'AMERIQUE ET POUR L'EUROPE

Etats-Unis et Maghreb : des enjeux renouvelés face à l'Europe
Une évidence historique
L'initiative Eizenstat : un nouveau départ

L'Europe et Maghreb : des relations à recréer
Le processus de Barcelone, vers une nouvelle coopération
L'Europe fait face

Un choix impossible pour le Maghreb : regarder vers le nord ou vers l'ouest

DEUXIEME PARTIE : ECONOMIE AMERICAINE CONTRE ECONOMIE EUROPEENNE

La bannière étoilée flotte sur le marché du Maghreb et de l'Afrique
Ne plus rien céder face à l'Europe
Anticiper sur des marchés pré-émergents

Enjeux pétroliers et dépendances énergétiques

Le Maghreb : un avant poste américain vers le marché européen
Washington : un pied au Maghreb pour mieux prendre pieds en Europe
Bruxelles contre attaque

TROISIEME PARTIE : GEOPOLITIQUE ET DEFENSE, UNE ZONE DE TENSION

Maghreb, un enjeu pour la stabilité du monde occidental

Offensive diplomatique américaine contre Bruxelles
Diversifier les alliances
Deux approches des conflits israélo-palestinien et du Sahara occidental

Le Maghreb, clés de la réforme de l'OTAN et de la construction de l'Europe de la défense
Etats-Unis agissent grâce à l'OTAN au Maghreb
L'Europe de la défense : une main tendue vers la rive sud

Les Etats-Unis et le Maghreb, ou comment affaiblir la construction européenne

CONCLUSION

Cartes et bibliographie en annexes

AVANT-PROPOS

« *Maintenant, ils craignent qu'elle ne devienne leur rivale économique et peut être politique. Ils aimaient l'Europe quand elle leur fournissait des pays satellites ; quand elle devient forte, ils n'en veulent plus* ».

Général de Gaulle.¹

Hier espace de confrontation entre les blocs, la Méditerranée n'est plus une zone d'affrontement mais devient, ou redevient, le lien entre les Etats qui la bordent. Les crises et les conflits, débarrassés des influences de la bipolarisation Est-Ouest, sont réduits à leurs causes objectives. Tel est le point de vue de l'amiral Jacques Lanxade, ancien chef d'état major des armées et ancien ambassadeur à Tunis². Pourtant, frontière sud de l'Europe, cette mer, qui voit passer un sixième du trafic mondial et un tiers du trafic pétrolier, est aujourd'hui au cœur d'une lutte d'influence entre Européens et Américains. Principal enjeu de cette zone, le Maghreb arabe se retrouve au centre d'un défi géopolitique majeur.

Pendant les dernières décennies, les Américains semblent n'avoir porté qu'un regard distant sur cette région du monde. Il nous suffit de parcourir le dernier ouvrage de M. Kissinger sur la *Nouvelle puissance américaine* pour s'en rendre compte car le Maghreb n'y apparaît pas. Et pourtant, depuis 1998, et davantage encore après les attentats du 11 septembre 2001, les Etats-Unis ont changé leur politique pour se montrer nettement plus présents sur cette partie du nord de l'Afrique. Y ont-ils trouvé des appuis nouveaux et durables pour leurs alliances au Moyen-Orient, des aides ponctuelles pour lutter contre le terrorisme international, des ressources indispensables à leur développement économique ? En affirmant récemment que le monde se trouve en face d'un nouveau « choc des civilisations », souhaitent-ils créer une nouvelle rupture entre le Nord et le Sud de la Méditerranée ? Ont-ils

¹ PEYREFITTE Alain, « C'était de Gaulle », Editions Fayard, 1994

² LANXADE Jacques, ancien ambassadeur de France en Tunisie, « Point de vue sur le partenariat euro-méditerranée », *Défense* N°89, septembre 2000

la volonté d'étendre leur influence sur cette partie du globe ou d'utiliser le Maghreb pour affaiblir l'Europe ?

L'actualité est riche de nouveaux rebondissements et les relations nouées avec la Libye en décembre 2003 illustrent cette politique américaine renouvelée. Par traditions, et grâce à sa proximité géographique, l'Europe a toujours tissé des liens privilégiés avec les Etats du Maghreb et nous verrons quels en sont les évolutions majeures dans le cadre du Processus de Barcelone et de l'élargissement de l'Union européenne à vingt cinq.

Parallèlement, nous expliquerons les raisons qui ont motivé la nouvelle dynamique lancée par de Washington dans cette région en revenant sur l'initiative de M. Stuart Eizenstat, puis en soulignant les perspectives à moyen terme.

Nous comprendrons alors pourquoi les Etats-Unis souhaitent utiliser cette région pour affaiblir l'Europe à travers une politique économique, diplomatique et de défense plus dynamique que jamais. Profitant de l'appui qu'ils trouvent au Maroc, en Algérie, en Tunisie et, même en Libye, les Américains veulent à la fois conquérir, par le nord, le marché africain et, atteindre, par le sud, une Europe élargie de plus de quatre cents millions d'habitants. Plantant le drapeau américain de la côte Atlantique marocaine aux rives de la Turquie, leur politique au Maghreb est liée à leur volonté globale de maintenir un lien transatlantique avec l'Europe tout en limitant la croissance de cette nouvelle puissance concurrente.

CHAPITRE PREMIER

1. UN NOUVEL ENJEU POUR L'AMERIQUE ET POUR L'EUROPE

Les Américains, comme les Européens, sont conscients de l'interpénétration croissante des problématiques moyen-orientales. Les initiatives américaines se heurtent d'ailleurs souvent aux mêmes difficultés que celles des Européens dans la région. Néanmoins, les démarches initiées par les deux continents n'ont pas les mêmes buts et sont à la source de nombreuses confrontations.

1.1. Etats-Unis et Maghreb : des enjeux renouvelés face à l'Europe

1.1.1. Une évidence historique

En février 1963, le président Kennedy écrivait déjà à propos de l'Algérie : « [...] *les intérêts des Etats-Unis constituent le facteur primordial de cette ligne envers un pays qui est la clé de l'Afrique du Nord. [...] Le départ de la France de l'Algérie, comme celui de l'Indochine, sont des faits positifs* ».

Trente ans plus tard, Edward Gabriel, ambassadeur des Etats-Unis au Maroc, ajoutait lors d'une conférence à Madrid : « *Soit dit en toute modestie, c'est en partie parce que nous sommes l'Amérique, avec tout ce que cela représente en termes de modèle politique, économique et culturel réussi et attirant, c'est en partie parce que nous se sommes pas européens, avec le passif historique de l'Europe en Afrique du Nord, que l'Amérique, partenaire indispensable dans le monde, l'est particulièrement ici.* » Ces déclarations montrent clairement les intentions véritables de l'administration américaine. Le Maghreb devra être, à partir du troisième millénaire, celui des Américains. Il participera, comme d'autres sous-ensembles régionaux, à une politique globale de régulation des affaires du monde.

Vue de l'outre Atlantique, le Maghreb a pourtant longtemps gardé un statut périphérique, car il était moins important que le Machrek³, nœud du conflit israélo-arabe, moins riche que le Golfe, véritable réservoir pétrolier, et enfin moins stratégique que la Turquie ou la Mer Caspienne, maintenant que l'intérêt se déplace à l'est⁴. Néanmoins, dès 1998, les Etats-Unis, à travers les déclarations du vice-secrétaire d'Etat aux affaires économiques, Stuart Eizenstat,

³ Machrek : ensemble régional rassemblant l'Egypte, la Syrie, la Jordanie, le Liban, l'Irak et les Territoires palestiniens.

⁴GRIMAUD Nicole « Les Etats-Unis et le Maghreb après le 11 septembre », *Etudes Internationales*, N°86 1/2003

marquent un intérêt nouveau pour le Maghreb. Plus homme d'affaire que diplomate, il mentionnait les objectifs américains pour la région : la sécurité, la prospérité et l'avenir démocratique.

1.1.2. L'initiative Eizenstat : un nouveau départ

L'origine de la démarche dite « Eizenstat » était de faire du Maghreb une région économique intégrée et de favoriser un dialogue de haut niveau avec pour objectif stratégique de parvenir « *par le commerce et le libre-échange à améliorer les relations politiques* » inter maghrébines⁵. Point de passage obligé entre le théâtre atlantique et le Proche Orient, épicerie de toutes les crises qui menacent l'ordre dans une zone vitale pour leurs intérêts, le Maghreb est maintenant au cœur de leurs préoccupations⁶.

L'intégration économique régionale est donc le premier instrument de cette politique renouvelée. Dès son origine, elle s'inscrit dans une perspective de concurrence directe avec l'Europe. En effet, les Américains lancent cette initiative en 1998 pour profiter d'une part de la convergence des stratégies économiques des trois pays, Maroc, Algérie et Tunisie ; et d'autre part, des difficultés du dialogue entre chacun d'eux et l'UE à cette époque. La Maison Blanche avait compris qu'il y avait ici une faiblesse facile à exploiter pour asseoir leur influence tout en affaiblissant celle du vieux continent. Face à une Europe qui manquait encore de souffle, mais dont les prévisions d'élargissement laissaient déjà apparaître un marché imposant et un poids décisif sur la scène internationale, les Américains devaient agir. Le poids d'entrée par le sud passait par le Maghreb qui, dès la signature du traité fondateur de Rome, s'était arrimé au continent européen.

Les conséquences des attentats de New York et de Washington n'ont fait que renforcer cette dynamique. Le renforcement de la présence américaine a donc conduit l'Europe à redéfinir son rôle.

⁵ Les services du département d'État, qui regroupent sous une même direction les pays du Maghreb, l'Égypte, l'Arabie Saoudite et les pays du Golfe, ont joué un rôle central dans cette démarche. Le point de départ de cette initiative est bien une réflexion stratégique et politique globale incluant le continent européen, africain et asiatique. Il suffit de se reporter à la carte du découpage du monde en zone d'opérations pour le ministère de la défense américain pour comprendre cette démarche.

Voir carte ANNEXE I page 29.

⁶ JOLLY Cécile, « Ambitions américaines en méditerranée », *Arabies*, septembre 1999

1.2. L'Europe et le Maghreb : des relations à recréer

1.2.1. Le processus de Barcelone, vers une nouvelle coopération

La politique méditerranéenne de la Communauté Economique Européenne a d'abord été marquée par des relations particulières qui lient la France aux pays de Maghreb arabe⁷. Des accords commerciaux, signés dès 1969 entre la CEE, le Maroc et la Tunisie, et en 1976 avec l'Algérie, vont guider la politique commerciale puis d'assistance économique jusqu'au années 1990. L'élan naturel de l'Europe vers l'Est après l'effondrement de l'Union soviétique et la crise de la première guerre du Golfe entraînent un profond questionnement des Etats arabes du Sud méditerranéen et un rejet brutal par les populations d'un Occident perçu comme agressif. A cette date, la prise de conscience d'intérêts communs nouveaux va conduire à la construction d'une nouvelle coopération. Une phase de politique volontariste s'ouvre alors. Entre l'Europe et le Maghreb, nous assistons alors à l'émergence d'un concept de sécurité globale. Cette politique rénovée, qui se retrouve dans le processus de Barcelone de 1995, regroupe les trois volets du partenariat : politique et sécurité, économique et financier, et enfin socioculturel et humain⁸. Les pays se sont rencontrés, ont dialogué et ont clairement manifesté leur volonté croître sans le « grand frère » américain. Depuis cette date, et en dépit des aléas, de nombreux projets d'envergure ont pu être réalisés. Au total, ce sont 9 milliards d'euros que l'UE a mobilisé sous forme de subventions et de prêts sur la période 1995-1999. Cependant, l'Europe s'est inquiétée rapidement, et à juste titre, du ralentissement enregistré dans le processus de Barcelone depuis la conférence de Malte en 1997. Celle de Stuttgart, en avril 1999, a donc tenté de rassurer les pays partenaires du Sud. Les objectifs ambitieux se sont heurtés à plusieurs problèmes dont certains sont directement liés à la politique américaine dans la région.

7 L'union du Maghreb Arabe, créée en 1989, est constituée de cinq pays membres : la République Tunisienne, la République Algérienne Démocratique et Populaire, la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste, le Royaume du Maroc et la République Islamique de Mauritanie. Le traité constitutif de l'UMA a fixé les objectifs suivants :

- la consolidation des rapports de fraternité qui lient les Etats membres et leurs peuples ; la réalisation du progrès et du bien-être de leurs communautés et la défense de leurs droits ;
- la réalisation progressive de la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux entre les états membres ;
- l'adoption d'une politique commune dans tous les domaines. En matière économique, la politique commune vise à assurer le développement industriel, agricole, commercial et social des Etats membres.

8 DAGUZAN Jean-françois, « La méditerranée à la recherche de sa stabilité », *Défense* N° 89, septembre 2000.

Processus dit de Barcelone qui, en novembre 1995, a lancé une passerelle entre 15 Etats membres de l'UE et 12 Etats du sud et de l'est de la Méditerranée (Maroc, Algérie, Tunisie, Chypre, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, l'Autorité palestinienne, Syrie, et Turquie)

Voir carte ANNEXE II, page 30.

1.2.2. L'Europe fait face

La dégradation rapide du processus de paix israélo-palestinien a par exemple provoqué l'essoufflement des initiatives européennes. Freinant l'avancement des travaux sur la chartre de sécurité et de dialogue, elle a imposé des limites au développement de la coopération avec le Maghreb. Or, le règlement de ce conflit est considéré par tous les interlocuteurs comme une condition majeure de succès du processus de Barcelone⁹. Nombreux sont donc ceux qui pensent que son « non-règlement » est le résultat d'une volonté délibérée de Washington d'affaiblir encore le camp arabe pour imposer, quand l'heure sera venue, une solution plus favorable aux Israéliens. La situation est en effet particulièrement paradoxale car Washington reconnaît qu'il faut reconstituer une administration palestinienne avant de lui demander de lutter contre le terrorisme, mais il laisse le gouvernement de l'Etat hébreux détruire sciemment ce que l'UE a tenté de construire. Le financement quasi total de la reconstruction de la Palestine a été réalisé par UE qui se heurte régulièrement aux Etats-Unis sur ce sujet. Malheureusement, l'Europe n'a jamais pu tirer les avantages politiques dont elle avait besoin. En revanche, l'administration américaine a su utiliser les divisions internes de l'Union pour imposer son jeu et, inversement, utiliser ce conflit pour mieux diviser l'Europe.

Parallèlement, la procédure de négociation et de ratification des accords d'association entre le Maghreb et l'Europe a été plus longue que prévu. Ici encore, c'est la politique de Washington au Maghreb qui a des conséquences directes sur l'UE. En effet, si l'Europe fait des progrès dans la voie de son unification, son développement est encore ralenti par de nombreuses crises. En interne, les Etats ne peuvent négliger leurs intérêts et sont soumis aux contraintes liées à leur politique intérieure strictement électorale. Ils paralysent ou ralentissent parfois les actions au plan international. Ce fût le cas pour l'ex-Yougoslavie, et c'est parfois le cas pour le Maghreb qui n'est pas une préoccupation majeure des pays plus nordiques par exemple. Mais ce sont les interférences extérieures qui sont souvent les plus lourdes de conséquences. Les Etats-Unis, pour qui, ce nouveau géant gêne sa politique d'expansion, ont parfaitement identifié ces faiblesses. Ils savent que seuls les grands ensembles ont une chance de survivre et de progresser. Ils interfèrent donc de façon efficace pour exacerber des sentiments d'appartenance régionalistes et amplifier les revendications de ceux qui s'opposent à la construction européenne et à la coopération entre l'UE et du Maghreb¹⁰.

⁹ DAGUZAN Jean-François, « La Méditerranée à la recherche de sa stabilité », *Dossier Défense* N°89, septembre 2000

¹⁰ BENCHENANE Mustapha, « Les Etats-Unis et la Méditerranée », *Défense Nationale*, avril 2002

Néanmoins, devant une présence américaine accrue depuis une décennie, l'Union européenne a su resserrer les rangs et le conflit israélo-palestinien est un exemple de sujet consensuel à Bruxelles. En février 2002, préparant la conférence de Valence d'avril, la Commission européenne soulignait les progrès réalisés dans le développement du réseau d'accords d'association avec les partenaires, la progression vers la création d'une zone de libre échange euro-méditerranéen et le renforcement de la coopération régionale dans le cadre de MEDA II. Ce programme de coopération économique et financière du partenariat euro-méditerranéen permet d'apporter une aide financière et technique. Il poursuit trois objectifs : le renforcement de la stabilité politique et de la démocratie, la création d'ici 2010 d'une zone de libre-échange avec l'UE et ses partenaires méditerranéens et le développement de la coopération économique et sociale. L'enveloppe a été fixée à 5,35 milliards d'euros pour la période 2000-2006, à laquelle s'ajoute les contributions émanant de la Banque européenne d'investissement qui devrait mettre 8 à 10 milliards d'euros à la disposition des Etats concernés.

La commission suggérait début 2002 un renforcement du dialogue politique à haut niveau. Quelques mois plus tard, adoptant à l'unanimité le « Plan d'action de Valence », les quinze décidaient de rendre plus effectif le dialogue politique en y incluant de questions de sécurité et de défense. Il s'agissait de contrer directement la dynamique américaine en utilisant des procédés similaires à ceux employés outre atlantique : être présents à haut niveau, utiliser les investissements privés et consolider la création de la future zone de libre échange. L'activité diplomatique de l'année 2003 a donc été particulièrement dynamique dans cette région avec, en particulier, la 6^{ème} conférence d'Euromed¹¹ qui s'est tenue à Naples les 2 et 3 décembre et le sommet dit « Forum 5 + 5 »¹² qui s'est déroulé dans la foulée les 5 et 6 décembre, à Tunis. Une réunion organisée, pour la première fois, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement avec la participation du président Jacques Chirac. Décidant d'intensifier la lutte contre le terrorisme coordonnée dans réseau euro-méditerranéen, de développer le dialogue dans les matières judiciaires et de lutte contre la criminalité organisée, et de renforcer, encore, le dialogue entre les cultures, les leader européens et maghrébins ont voulu donner un signe fort à une Amérique toute puissante. Certes, tous les problèmes ne sont pas réglés et l'UE a encore bien du mal à obtenir des pays maghrébins qu'ils s'entendent enfin. Parmi les thèmes abordés figurait également celui de la nouvelle « *politique de voisinage* » de l'UE. Son but est d'aider

¹¹ En présence des Quinze, des dix futurs candidats à l'adhésion à l'Union européenne et des pays riverains de la Méditerranée.

¹² Dialogue rassemblant 5 pays d'Europe du sud : France, Espagne, Italie, Portugal et Malte, et les pays du Maghreb arabe : Algérie, Tunisie, Maroc, Libye et Mauritanie.

les pays concernés à se mettre aux normes politiques et économiques européennes pour stabiliser leur gouvernance et leur apporter davantage de sécurité, de façon durable et dans le cadre d'un partenariat étroit avec les pays européens riverains. Cette politique repose sur un concept d'ensemble « sous-régionaux » dont le Maghreb est au cœur.

Alors que les Etats-Unis se tournent à nouveau vers cette région pour mieux contrôler l'expansion européenne, ce nouveau concept sera-t-il suffisant pour contrebalancer la puissance américaine ?

1.3. Choix impossible pour le Maghreb : regarder vers le nord ou vers l'ouest ?

A ses débuts, l'initiative Eizenstat était d'instaurer ouvertement une stabilité régionale qui puisse déboucher sur une véritable intégration économique favorable à leurs investissements¹³. En arrière plan, se dessinaient, nous l'avons vu, une ferme volonté d'exercer une influence sur la construction intérieure et la politique extérieure du vieux continent. Rapidement les pays de la rive nord de la Méditerranée ont donc réagi en consolidant des relations historiques et en développant un dialogue à très haut niveau pour faire face à cette politique américaine de plus en plus active. Les pays maghrébins se sont donc trouvés face à des choix difficiles et antagonistes. Doivent-ils se tourner vers le nord ou vers l'ouest ?

Dans le contexte actuel, ce partenariat entre les Américains et le Maghreb est déjà largement instrumentalisé. Les pays nord-africains usent de la concurrence américaine dans leurs négociations avec l'Union européenne. Certes, l'Europe constitue un contrepoids face aux Etats-Unis mais ces derniers tentent de contrebalancer des échanges quasi unidimensionnels du Maghreb avec les nations européennes. Le dilemme est crucial. Tous les responsables des pays du Maghreb veulent user de l'influence américaine pour peser face à l'Europe sans, toutefois, être manipulés. « Vielle Europe » contre « nouvelle Europe », « choc des civilisations » entre les rives nord et sud de la Méditerranée, les Américains savent user des formules pour attiser les rancœurs, diviser et préserver leurs intérêts. Au Maghreb, ils agissent avec plus de doigté mais l'objectif est identique. Hier, Washington amorçait une coopération avec Alger pour servir sa politique et affaiblir celle de son concurrent. Aujourd'hui, il absout la Libye en donnant un camouflet sanglant à Paris. Certes, les Etats-unis disposent de nombreux alliés au sein même du continent européen, et toute la politique

¹³ GRIMAUD Nicole, « Les Etats-Unis et le Maghreb depuis le 11 septembre », *Etudes internationales* N° 86 1/2003

américaine au Maghreb n'est pas orientée contre le nord de la Méditerranée. Mais les offensives économiques et diplomatiques américaines contre l'Europe y sont réelles et efficaces. Ils y défendent des intérêts économiques et quel que soit le domaine, ils gardent toujours la construction européenne en ligne de mire. Appelant les Américains à exercer des fonctions d'arbitrage sur le conflit territorial hispano-marocain ou sur celui du Sahara occidental, les pays concernés ouvrent ainsi la possibilité de bloquer l'extension de l'influence européenne¹⁴, qu'elle soit économique ou diplomatique.

¹⁴ LEVEAU Rémy, « L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient en 2002-2003 : le renouveau de l'influence américaine », *Les études de La documentation Française*, Edition 2003

CHAPITRE II

2. ECONOMIE AMERICAINE CONTRE ECONOMIE EUROPEENNE

Dans le domaine économique, la concurrence est directe entre la première puissance mondiale en quête de nouvelles parts de marché, et une Europe en voie d'élargissement. Si les Américains parviennent à mettre en place une zone de libre échange avec le Maghreb avant l'Europe, Washington pourra profiter de l'antériorité de son accord pour négocier des compensations européennes¹⁵.

2.1. La bannière étoilée flotte sur le marché du Maghreb et de l'Afrique

2.1.1. Ne plus rien céder face à l'Europe

A Dakar, lors d'un déplacement en 1995, Ron Brown, ancien ministre américain du commerce, déclarait : « *Les Etats-Unis ne céderont plus aucun marché africain aux pays européens, partenaires traditionnels de l'Afrique* ». Cette déclaration résume admirablement bien un des premiers objectifs américains qui est de développer un partenariat pour aider les pays d'Afrique du Nord à intégrer l'économie mondiale, et permettre aux Etats-Unis de nouer des liens commerciaux durables avec les marchés du Maghreb. Washington s'intéresse plus que jamais à l'Afrique du Nord, à ses marchés, à ses potentialités. La proposition de partenariat économique vise le secteur privé et comporte quatre éléments : le renforcement du dialogue au plus haut niveau, l'accélération des réformes structurelles dans chaque pays, un rôle accru pour le secteur privé et le démantèlement des barrières intra-régionales qui entravent le commerce et les investissements¹⁶.

Cette démarche repose sur un principe de base : soutenir les efforts du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie en encourageant les investisseurs à parier sur cette région. Cette approche est assez différente du processus européen de départ. Dans leur stratégie, les Américains tentent souvent de minimiser l'ampleur de la concurrence avec l'Union européenne et parlent de complémentarité. Les experts européens estiment au contraire qu'ils font tout pour écarter les partenaires traditionnels de cette région. « *Il ne faut pas que la suppression des barrières douanières prévue avec l'Union européenne soit discriminatoire envers les Etats-Unis, qui sont le marché le plus ouvert du monde* » a averti M Eizenstat. Pourtant, les faits sont plus mesurés et beaucoup de projets n'ont pas encore vu le jour faute

¹⁵ JOLLY Cécile, « Ambitions américaines en méditerranée », *Arabies*, septembre 1999

de financement. L'établissement d'une Zone de Libre Echange est un projet de long terme mais l'activisme américain atteste de l'importance que Washington y accorde.

2.1.2. Anticiper sur des marchés pré-émergents

Certes, cette région est encore essentiellement, et traditionnellement, tournée vers l'Union européenne et leurs échanges représentent peu ou prou 60 % de leurs relations commerciales. Cependant, la faiblesse apparente des échanges commerciaux américano-maghrébins est compensée par la présence d'investisseurs venus d'outre-atlantique sur les marchés pré-émergents d'Afrique du Nord. Ainsi, le Maroc ou la Tunisie offre aujourd'hui des possibilités d'investissements dans un environnement plus sécurisé et des marchés boursiers naissants. Les investissements américains au Maroc se situe en deuxième rang mondial, encore loin derrière ceux de la France¹⁷ mais en progression constante depuis dix ans. 1998 a été une année exceptionnelle pour les sociétés américaines implantées en Algérie et en Tunisie. Les exportations américaines vers l'Algérie représentent un montant de 1.19 milliards de dollars de marchandises, dont 297 millions de céréales et 362 millions d'équipements contre 775 millions en 1997. L'essentiel des échanges est constitué des importations d'hydrocarbures, pour 3 milliards de dollars, mais les exportations incluent également les céréales, les fournitures d'équipements industriels, l'informatique et les services. En Tunisie, les exportations s'élèvent à 327 millions en 1998 contre 214 millions en 1997.

Washington a formé des équipes spécialisées pour le développement dans les domaines du commerce et de l'investissement. La « Export-Import Bank » encourage le secteur privé à investir en coopération avec la très puissante « Overseas Private Investment Corporation », organisme fédéral de garantie des investissements américains à l'étranger, qui travaille en étroite relation avec l'Agence américaine pour le développement du commerce. Cette dernière mène des études de prospective sur le terrain pour identifier les secteurs présentant un potentiel de rentabilité conséquent pour les entreprises. Les secteurs de l'agroalimentaire, des technologies de l'information et des services et équipements médicaux et pharmaceutiques sont ainsi au cœur de nombreux projets. Une étude pour réaliser un réseau de commerce électronique liant les Etats-Unis et les trois pays a été lancé. Il illustre, s'il le fallait encore, la volonté farouche de la Maison Blanche de pénétrer le marché maghrébin puis de s'étendre.

¹⁶ SOBH Samir, « Vers un Maghreb américain ? », *Arabies*, septembre 1999

¹⁷ Sur la période 1993-2002, les investissements américains au Maroc représentent 8.10 % de la part totale, ceux du Portugal 7.80 %, de l'Espagne 6 %, de la Grande-Bretagne 5.10 %, et de la France 40.90 %

Cette politique atteint néanmoins ses limites comme l'illustre ces propos, tenus en 1999 par le président de l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, faisant le constat des maigres exportations de son pays vers les Etats-Unis : « *Notre Amérique à nous, c'est l'espace euro-méditerranéen.* » Les Marocains se plaignent également de ne pas être tenu au courant par le gouvernement américain des évolutions des clauses de l'accord concernant le textile et recherchent les conseils avisés des Canadiens ou des Mexicains dans leurs négociations avec Washington. Mais ces quelques remarques ne doivent pas masquer la réalité. Si, effectivement, la part des investissements américains peut paraître relativement faible en Tunisie ou au Maroc, il suffit de se tourner vers l'Algérie pour se convaincre du contraire. Au cœur de leurs préoccupations stratégiques, le premier objectif américain demeure l'accès et le contrôle des sources d'hydrocarbures.

2.2. Enjeux pétroliers et dépendances énergétiques

Nous le savons, la dépendance américaine vis à vis du pétrole de la région, ainsi que celle de leur allié israélien, les conduisent à rester très présents dans les affaires du Proche-Orient où ils s'efforcent de contrer toutes les initiatives européennes défavorables à leurs propres intérêts. Les Etats-Unis ont repéré depuis longtemps l'opportunité stratégique que représente l'Afrique dans le domaine du pétrole. La manne pétrolifère du Maghreb en est un des maillons les plus sûrs. Aux portes de l'Europe, les Américains y trouvent également un moyen efficace de contrôler, à moyen terme, la dépendance énergétique de leurs concurrents directs, Europe, Chine ou Russie.

En Algérie, l'instabilité politique n'a pas empêché limités les investissements dans le secteur des hydrocarbures qui représente à lui seul 94 % des exportations. Le *Sonatrach*, compagnie nationale des hydrocarbures, assure la majorité des investissements nécessaires à l'extraction pétrolière. Elle a donc passé des accords de coopération avec les investisseurs américains¹⁸. La découverte de nouveaux gisements a montré que le Sahara était encore une zone peu exploitée qui pouvait receler des richesses non encore explorées. A long terme, les zones d'exploitation d'Algérie pourraient se révéler très importantes au niveau international. En effet, excepté dans le Golfe Persique, les gisements s'épuisent ou, comme ceux de la mer Caspienne, n'ont pas tenu leurs promesses. L'Algérie est devenue un pion privilégié de la stratégie énergétique américaine. Les positions prises par M Baker dans sa tentative de règlement du conflit du Sahara occidental en témoignent.

¹⁸ JOLLY Cécile, « Ambitions américaines en méditerranée », *Arabies*, septembre 1999

Aujourd'hui, le marché nord-américain absorbe 38 % des exportations algériennes de produits raffinés. Pour le brut et les condensats, la part de cette région dans les exportations de la société nationale est de l'ordre de 30 %. Pour le gaz naturel liquéfié, l'administration Bush « sonne le tocsin » pour satisfaire une demande croissante face à une offre nationale qui atteint ses limites. A ce jour, la part de l'Amérique du Nord ne dépasse pas les 3 % et l'objectif est de doubler ce chiffre en vingt ans¹⁹. L'Union européenne est encore aujourd'hui la destination des trois quarts en volume des exportations d'hydrocarbures de la société nationale algérienne. Mais la lutte que conduit l'Amérique pour maintenir sa liberté d'approvisionnement et pour contrôler celle des ses concurrents est sans merci. Les investissements des compagnies pétrolières américaines ces dernières années, en particulier *Anadarko Petroleum*, *Bechtel*, *Louisiana Land & Exploration*, ainsi que *Exxon*, ont été très importants. Ce dynamisme industriel est d'autant plus encouragé qu'il s'inscrit dans une stratégie plus large qui fait désormais de l'Afrique une « cible » privilégiée comme nous avons pu le voir au début de ce chapitre.

2.3. Le Maghreb : un avant-poste américain vers le marché européen

2.3.1. Washington : un pied au Maghreb pour mieux prendre pieds en Europe

L'objectif du projet américain n'est pas uniquement de prendre le contrôle du marché de 80 millions de consommateurs du Maghreb. Il est d'occuper des avant-postes privilégiés pour atteindre les 440 millions de consommateurs européens. Déjà pré-positionnés avec Israël et la Turquie à l'Est, le renforcement des positions américaines à l'ouest par le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, et la Libye à très court terme, permettra à l'administration américaine de rayonner par le sud vers l'Europe. Rassemblant au premier janvier 2003 une population de 378.5 millions d'habitants, l'Europe élargie de 2004 inclura 74.5 nouveaux européens. Ce géant économique sera supérieur aux Etats-Unis, Canada et Russie réunis. Il consolidera son statut de plus grande région exportatrice et importatrice, et on comprend donc mieux l'empressement des américains d'agir par tous les leviers possibles pour s'y intégrer.

La stratégie commerciale mise en œuvre avec le Maghreb s'inscrit clairement dans une démarche globale d'expansion vers l'Europe. Il s'agit pour les Américains d'investir selon les spécificités de chaque pays pour contrôler des domaines dans lesquels les importations

¹⁹ *Pétrole et gaz arabe*, 16 octobre 2003 et 1^{er} janvier 2004

Voir aussi carte ANNEXE IV page 32.

européennes sont d'un volume conséquent. Au Maroc, ils investissent dans l'agroalimentaire et l'agriculture, en Algérie dans le secteur de l'énergie et en Tunisie dans le secteur financier et industriel. Ils agissent en parallèle au recyclage de la dette des pays maghrébins dans la création d'un fonds qui servira à financer les investissements américains dans la région, leur permettant ainsi de maintenir un volume financier disponible rapidement. Enfin, ils poursuivent la coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle, augmentant par la même leur influence culturelle vers l'Europe à travers le flux migratoire des rives sud vers les pays du nord de la Méditerranée.

Ainsi, un accord de partenariat commercial devrait être signé fin 2004 avec le Maroc. Il est porteur de juteuses promesses dont la mise en place d'une zone de libre-échange imminent. Officiellement, l'administration Bush considère cet accord comme une première étape sur le chemin de la démocratisation du Proche et du Moyen-Orient, par le biais de la libéralisation des échanges telle que la conçoivent les Etats-Unis. Il reste que, sur le plan économique, cette offensive est essentiellement motivée par une volonté d'accroître la force des leviers d'action et de contrôle d'un marché européen élargi.

2.3.2. Bruxelles contre attaque

L'UE répond en renforçant ses liens avec le Maroc. Dès la fin de l'année 2003, 96 % des exportations agricoles marocaines vers l'Union bénéficieront d'un accès préférentiel au marché communautaire. Il s'agit de mettre en place des conditions « donnant - donnant » : plus le Maroc exportera de produits agricoles vers l'UE, plus l'UE exportera d'autres produits vers le Maroc.

En effet, cet expansionnisme économique américain ne peut se faire sans gêner les projets de partenariat de l'Union européenne. Les quinze se sont donc empressés de proposer à nouveau d'intégrer la Libye dans le processus de Barcelone dès que l'ONU a décidé de lever les sanctions sur elle. La Commission de Bruxelles met en œuvre une politique économique dynamique et offre des solutions pragmatiques. Elle a ainsi préconisé de poursuivre l'intégration du commerce Sud-Sud en encourageant le libre échange entre les partenaires méditerranéens, notamment dans le cadre du processus d'Agadir regroupant le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Jordanie. Elle a encouragé les Etats à développer l'interconnexion des infrastructures des transports et des réseaux énergétiques, secteur où l'avantage des pays européens est certain. Enfin, les instances européennes ont souhaité accélérer l'harmonisation des politiques et les réglementations dans la perspective d'un marché intérieur euro-méditerranéen. Dans le Plan d'action de Valence, les Européens soulignaient l'importance de

la création de la zone de libre échange euro-méditerranéen d'ici 2010. Accueillant favorablement la mise en place d'une facilité d'investissement renforcée au sein de la Banque européenne d'investissement pour promouvoir les infrastructures et les investissements du secteur privé, ils faisaient face avec détermination à la puissance financière américaine. Il faut être présent, anticiper et réagir à chaque offensive.

« *Nous ne laisserons pas les Européens seuls sur le terrain* » déclarait récemment un membre du conseil d'administration de la banque export - import américaine ... « *et nous utiliseront ce terrain nord africain pour les atteindre ...* » aurait-il pu ajouter. Dieu merci pour l'UE, les conditions requises pour la réussite du projet de M. Eizenstat ne sont pas encore toutes remplies. Cependant, la confrontation économique entre ces deux grandes puissances est importante dans la région et même dans le domaine de la sécurité les intérêts divergent.

CHAPITRE III

3. GEOPOLITIQUE ET DEFENSE : UNE ZONE DE TENSION

3.1. Le Maghreb, un enjeu pour la stabilité du monde occidental

La lecture d'archives du sénat américain révèle l'importance que les Américains accordent à cette région : « *Les rivages de l'Afrique du Nord prolongent les rivages de l'Europe Atlantique et de l'Afrique méditerranéenne. Nous ne pouvons donc tolérer que ces régions tombent sous le contrôle d'une puissance hostile ; ou même sous son influence indirecte. Nous sommes donc directement concernés par la stabilité de ces régions* »²⁰. Ainsi, l'OTAN couvrait dès son origine l'espace méditerranéen jusqu'au tropique du Cancer. Pour Washington, le Maghreb reste cette rive méridionale du canal qui relie l'océan Atlantique au Moyen Orient, région de multiples alliances américaines de diverses natures et réservoir du pétrole pour les Etats-Unis. Parallèlement, il est l'extension la plus occidentale du monde arabe et donc la porte d'accès au chemin qui mène à l'est²¹. Pour l'Europe, il est le prolongement naturel de ses frontières au sud du continent. Enfin, à l'intérieur même de cette zone, chacun des pays du Maghreb est aujourd'hui davantage préoccupé par des questions de sécurité intérieure et de stabilité que par des problèmes d'expansion. Leur objectif commun demeure d'obtenir la parité ou l'équilibre stratégique avec le ou les voisins²².

De prime abord, il semble donc qu'un consensus soit possible entre Européens et Américains pour travailler, ensemble, à une meilleure sécurité et stabilité au Maghreb. D'ailleurs, ils se heurtent souvent aux mêmes difficultés comme par exemple les rivalités régionales, algero-marocaines en particulier, la faiblesse de la coopération entre les Etats, ou la fermeture des frontières algéro-tunisienne et algéro-marocaine²³. De plus Washington comme Paris, Londres ou Berlin se sont longtemps accommodés de régimes autoritaires tant que ceux-ci étaient pro-occidentaux et que la stabilité était préservée. Tous sont conscients de l'interpénétration croissante des problématiques moyen-orientales et du risque grave que ferait peser, sur la région, le basculement du Maghreb dans un islamisme extrémiste. La « *puissance hostile* » était hier l'U.R.S.S. Elle est aujourd'hui stigmatisée par l'« *axe du mal* » et ses réseaux. Dans le domaine de la lutte antiterroriste, l'unanimité est apparemment de mise

²⁰ Extraits d'archives du Sénat américain, Nerun Gun, op, « Les Etats-Unis et la Méditerranée », *Défense Nationale*, avril 2002

²¹ « Etats-Unis et Maghreb, intérêts et perspectives », Convention entre la DAS et l'IFRI du 27 mai 1997

²² DAGUZAN Jean-François, « Le dernier rempart ? Forces armées et politiques de défense au Maghreb », *Collection STRADEMED*

depuis les attentats du 11 septembre 2001. Pourtant, si les Etats du Maghreb sont convaincus de la nécessité de combattre, ils souhaitent, comme la plupart des pays européens, l'aval du Conseil de sécurité en préalable à toutes les actions. Ils se sont donc montrés très réservés à l'égard des américains dans la guerre préventive qu'ils ont menée en Irak. Les rivalités entre les continents européen et américain sont réelles et ce dernier sait user d'alliances fortes avec la Grande-Bretagne ou l'Espagne pour affaiblir la position globale défendue par l'UE. Ainsi, et comme pour l'économie et l'énergie, l'apparente unité cache des affrontements réels entre deux logiques, l'une conduite par Washington et l'autre par les pays de l'Union européenne.

3.2. Offensive diplomatique de Washington contre Bruxelles

3.2.1. Diversifier ses alliances

Le Maghreb tire son importance de son rapport avec d'autres régions qui peuvent apparaître comme plus cruciales. Il est ainsi devenu une pièce maîtresse pour l'Europe comme pour l'Amérique. En effet, pour les Etats-Unis, il est toujours bon de diversifier ses alliances, surtout à l'heure d'un règlement difficile du conflit israélo-palestinien, d'une guerre qui se poursuit en Irak et d'une lutte mondiale contre le terrorisme. Les Etats-Unis veulent pouvoir trouver un soutien à leurs démarches à l'ONU, ou ailleurs dans le monde, et surtout dans les deux régions dont le Maghreb fait partie, le Moyen Orient et l'Afrique.

L'exemple algérien est caractéristique de cette compétition entre européens et américains sur la scène de l'Afrique du Nord. Dès 1999, le président Bouteflika est devenu un interlocuteur privilégié de Washington. Ce dernier s'est déplacé à deux reprises aux Etats-Unis, et depuis le 11 septembre, l'accent a été mis sur les volets liés à la sécurité et la coopération politique²⁴. En décembre 2003, lors d'un déplacement à Alger, le secrétaire d'Etat Colin Powell s'est dit satisfait des assurances données par le président Bouteflika quant à l'équité du processus électoral pour le scrutin présidentiel d'avril prochain. Sur le plan de la sécurité, les Algériens ont demandé au secrétaire d'état de pouvoir accéder en temps réel aux images satellites afin de prévenir des actions terroristes dans le sud du Sahara, considéré comme un point de transit pour des éléments proches d'el-Qaïda. L'Algérie a ainsi renforcé sa coopération militaire avec les Américains. Même si, officiellement, ces derniers démentent vouloir y implanter une base militaire alors que certaines sources algériennes semblent parfois l'indiquer, cette zone saharienne est étroitement surveillée car considérée comme une zone de

²⁴ GRIMAUD Nicole, « Les Etats-Unis et le Maghreb depuis le 11 septembre », *Etudes internationales* N° 86 1/2003

transit des rebelles salafistes appartenant au réseau Al Qaïda. En mars 2004, une société américaine, Brown and Roots Condor, s'est d'ailleurs associée à une entreprise algérienne pour allonger la piste de l'aéroport de Tamanrasset afin qu'elle puisse accueillir des avions gros porteurs. La diplomatie américaine a salué le caractère « exceptionnel » des relations entre Alger et Washington. Elle a indiqué que les Etats-Unis appuieront le mandat de l'Algérie au conseil de sécurité et n'a pas manqué d'indiquer son intention de l'assister efficacement dans ses négociations pour l'entrée de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Dans le cadre du vote des résolutions à l'ONU comme au sein des négociations du cycle de Doha de l'OMC, les alliances que tissent actuellement Washington avec les pays périphériques de la rive sud de la Méditerranée pèseront fortement face au jeu européen.

En Tunisie, qui n'avait pas vu le secrétaire d'état américain depuis 1993, date de passage de Warren Christopher, Powell avait souligné l'importance des reformes engagées dans les domaines économiques et sociaux, tout en plaidant pour une plus grande ouverture politique. Est ce pour contrer le rapprochement entre les deux rives nord et sud du bassin méditerranéen que Washington a choisi Tunis pour y installer le bureau régional pour la mise en œuvre de l'initiative de partenariat entre les Etats-Unis et le Moyen-orient ? Au Maroc, Monsieur Powell a répondu directement aux dernières propositions européennes en assurant que les Américains « *sont très sensibles aux préoccupations des marocains concernant le secteur agricole* ». Enfin, les Etats-Unis ont reconnu un changement d'attitude de la Libye. Placé jusqu'en novembre 2003 sur la liste des « *rogue state* », la diplomatie américano-anglaise a réussi à faire entrer ce pays dans le rang. Certes, les Etats-Unis ont obtenu ici un succès stratégique majeur et répondent habilement à leurs détracteurs qui ne voient en Georges W. Bush qu'une caricature de président qui dégainerait sans réfléchir. Mais en arrière plan, nous y voyons encore la volonté d'affaiblir l'Europe en agissant unilatéralement.

Les déclarations d'intentions de « *partenariat, de promotion de la démocratie et de défense des droits de l'homme dans le monde* » camouflent souvent les intérêts plus mercantiles. Au Maghreb, même si M Powell déclarait fin 2003 aux « *américanophiles* » que « *Il n'y a pas de concurrence entre nous, les Européens et la France en particulier* » ; un des objectifs de Washington est bien de renforcer sa présence au Maghreb. Même si l'administration américaine se passe volontiers de l'ONU pour mener leurs opérations actuelles, elle sait le poids que peuvent avoir ces pays quand ils sont membres du Conseil de sécurité.

3.2.2. Diviser pour mieux régner

L'hégémonie américaine repose des moyens militaires lourds dont dispose cette puissance et une ferme volonté d'en user si ses intérêts sont visés. Au Maghreb, la perception de l'action menée par les Etats-Unis est le reflet de celle que l'on retrouve dans tout le monde arabe. Cette image n'est pas bonne dans l'opinion publique et sa rectification est au cœur des préoccupations des missions diplomatiques américaine. Le soutien quasi inconditionnel qu'ils portent au gouvernement israélien ne les placent pas en position favorable et l'enlèvement actuel en Irak est aussi négatif pour la politique qu'ils mènent dans cette région. Pour s'en sortir, Washington entretient soigneusement la faiblesse structurelle de l'Europe et celle des Etats arabes, et se placent en interlocuteur indispensable vis à vis des gouvernements du Moyen et Proche Orient.

En Europe, ils interviennent sur tous les grands dossiers, directement, ou par l'intermédiaire d'états satellites, tour à tour Britannique, Espagnol, Polonais ou Italien. De la constitution à l'élargissement, de la défense à la politique agricole commune, tous les sujets de préoccupations européennes sont étudiés outre-atlantique. Chaque faille est exploitée pour ensuite amplifier les divisions internes afin de contenir la puissance concurrente européenne. Après les attentats du 11 septembre, les Etats-Unis se sont délibérément libérés des contraintes imposées par les institutions multilatérales, refusant de faire appel à l'OTAN après que les alliés aient pourtant évoqué l'article 5 du traité, et minimisant le rôle de l'ONU en Irak avant et pendant la guerre. Ils parlent de l'Europe en opposant la « vieille » Europe à la « nouvelle »²⁵ et minimisent systématiquement son unité dès qu'elle gêne leurs actions.

En Orient, jamais depuis l'époque coloniale, le monde arabe n'a été si divisé ni si faible. Cette fragmentation profite directement à ceux qui y trouvent leurs intérêts : les Américains qui contrôlent les réserves de pétrole de Proche Orient ; et leurs alliés israéliens qui ont porté au pouvoir la droite la plus belliqueuse à l'égard des Palestiniens²⁶. Enfin, l'onde de choc de la guerre du Golfe de 1991, et celle de la guerre américaine en Irak, n'ont pas fini de se propager et de dérouler ses conséquences négatives au détriment des Arabes. Les Américains veulent remodeler le Moyen-Orient par un nouvel « éclatement » des différentes communautés religieuses ou ethniques ; kurdes, arabo-sunnites, chiites, druzes, chrétiens... Ici, comme en Europe, la division est le meilleur moyen de préserver la puissance d'une politique unilatérale dont le Maghreb est une des clés d'une option stratégique globale.

²⁵ S. NYE Joseph, « Attirer plutôt que contraindre », *Courrier international*, décembre 2003

²⁶ BENCHENANE Mustapha, « Les Etats-Unis et la Méditerranée », *Défense nationale*, avril 2002

3.3. Le Maghreb : une des clés de la réforme de l'OTAN et de la construction de l'Europe de la défense ?

3.3.1. Etats-Unis agissent grâce à l'OTAN au Maghreb

La mainmise américaine sur les aspects sécuritaires en Méditerranée et en Europe, a longtemps réduit les initiatives et les projets de l'UE en la matière à de simples velléités d'autonomie face à la tutelle américaine. Aujourd'hui, les pays du Maghreb sont redevenus un enjeu stratégique. Il suffit d'écouter les propos de Lord Robertson, ancien secrétaire général de l'OTAN, pour s'en convaincre : « *Le monde entier se trouve au Maghreb qui est à la mode : Colin Powell, Dominique de Villepin [...]* ». On assiste au Maghreb à une véritable compétition entre les initiatives européennes du « Forum 5+5 » et les coopérations bilatérales ou multilatérales développées par l'OTAN²⁷.

Les Etats-Unis y actionnent plusieurs leviers. L'assistance militaire bilatérale et directe est le premier. L'exemple de l'Algérie illustre parfaitement ce premier point. Des manœuvres militaires conjointes en Méditerranée entre la marine américaine et algérienne ont été organisées dès octobre 1998 et le marché d'armement américain s'est même ouvert à l'Algérie. Le choix de la firme Northrop Grumman a par exemple été préféré à la société française Thomson pour la modernisation de sa défense aérienne. Certes, les américains, comme leurs homologues européens, restent prudents et n'autorisent pas Alger à acquérir tous les matériels américains. Cependant, cette ouverture est le signe d'une véritable volonté de coopération et d'influence. Par ailleurs les deux pays ont engagé une vaste coopération en matière d'échange de renseignements. Le gouvernement algérien profite ainsi des images collectées par les satellites américains pour protéger des champs pétroliers. De même, la Tunisie profite d'une double protection exercée par des pays européens et par les Etats-Unis. Après avoir pris ses distances avec Tunis, qui avait soutenu la cause irakienne pendant la première guerre du Golfe, Washington est revenu à une politique de coopération plus étroite. Onze exercices mixtes sont organisés chaque année et soixante-dix stagiaires sont accueillis dans des écoles militaires américaines. En contrepartie, Rabat offre des occasions d'entraînement pour les forces américaines stationnées en Europe et la Maison Blanche

²⁷ Coopération bilatérale : c'est à dire les 16 pays de l'OTAN et un pays avec lequel on aborde plus des questions liées à la sécurité, avec une dimension pratique. Coopération multilatérale : c'est à dire 16 + 7 pays du sud de la Méditerranée qui sont le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie, l'Egypte, Israël, la Jordanie et la Tunisie.

dispose même de facilités sur une grande base à Benghilouf, dans l'Ouest du Gabès, plateforme d'intervention au Moyen-Orient et dans le Golfe qu'aucun pays européen n'a obtenue²⁸.

Mais pour contrer l'Europe, le second levier d'action, qu'est le dialogue méditerranéen dans le cadre de l'OTAN²⁹, est en train de venir performant. Il permet en effet à Washington d'avoir un cadre formel d'échanges sur les questions de sécurité et de coopération militaire avec trois pays du Maghreb. Ils agissent alors à l'identique de ce qu'ils ont fait vis à vis des pays dits de la « nouvelle Europe » : utiliser l'OTAN pour les attirer dans leur sphère d'influence et les soustraire à celle de l'Union européenne. Les Etats-Unis avaient tiré un profit maximum de l'existence d'une menace soviétique pour mieux dominer ceux qu'ils protégeaient. La menace réelle du terrorisme est aujourd'hui utilisée en vue des mêmes finalités. Il n'est alors pas surprenant de noter que le début de la coopération étroite entre les armées américaines et algériennes coïncide exactement au début du dialogue mis en place par le biais de l'OTAN.

3.3.2. L'Europe de la défense : une main tendue vers la rive sud

La « vieille Europe » ne reste pas les bras croisés. La venue au sommet de Tunis du président de la commission de Bruxelles, Romano Prodi, du haut représentant de l'UE pour la politique étrangère, Javier Solana, et du commissaire aux relations extérieures, Chris Patten, témoigne de la conscience de cet enjeu. Elle est consciente que le Maghreb constitue un véritable défi stratégique et sa Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) ne dissimule plus son intérêt pour ces pays. Si souvent présentée par Washington comme une initiative délétère, la démarche européenne apporte une valeur ajoutée avec davantage de moyen et elle offre une approche globale qui se concentre à la fois sur les relations civilo-militaires, la stabilité sociale, politique et même économique. En effet, dès le début du processus de Barcelone, l'Union était convaincue que la réduction du différentiel de

²⁸ GRIMAUD Nicole, « Etats-Unis et Maghreb, un engagement limité », Etude pour la DAS, 1998

²⁹ Le Dialogue Méditerranéen de l'OTAN est née en 1995. Il compte, en 2004, sept pays membres : L'Algérie, l'Egypte, Israël, la Jordanie, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie. L'objectif principal de ce programme est de créer une relation et une compréhension optimale entre l'OTAN et les pays voisins dans la Méditerranée. Le programme consiste en une coopération politique et militaire. La communication mutuelle n'est pas limitée à l'échange d'information. Le programme consiste aussi en plusieurs activités pratiques et concrètes au plan militaire, comme par exemple : les cours militaires aux écoles de formation de l'OTAN et des visites militaires mutuelles. Afin de garantir un caractère permanent au dialogue, le Groupe de Coopération Méditerranéen (Mediterranean Cooperation Group, MCG) est établi le 8 juillet 1997 pendant le sommet de Madrid. Cette étape a marqué une phase nouvelle et un signal très fort de la politique de l'OTAN afin de renforcer les relations avec les pays voisins du sud.

développement entre les deux rives de la Méditerranée est indispensable pour apporter plus de stabilité.

Les problèmes de sécurité, liés au terrorisme et aux trafics de tout genre, sont donc au cœur des préoccupations et l'approche européenne peut être résumée sous trois angles : la coopération dans le domaine militaire qui rejoint la « hard security » américaine, la coopération dans les domaines périphériques, défense civile et police notamment, équivalent à la « soft security », et enfin une zone qui englobe l'emploi des forces disponibles dans une perspective de défense civile³⁰. La mise en place de l'Europe de la défense propose des moyens nouveaux pour rassurer ses partenaires sur les objectifs de sa politique de sécurité³¹. Ici, comme au sein même du continent européen, le principal enjeu pour les Etats membres est le développement de capacités militaires pouvant être mises à la disposition de l'UE pour gérer une crise³². Michèle Alliot-Marie a précisé lors d'un voyage aux Etats-Unis en janvier 2003 : « *Nous voulons prendre notre part pour le maintien de la paix dans notre monde multipolaire et d'assumer la responsabilité d'opérations au sein de l'Alliance ou dans lesquelles l'OTAN ne voudrait pas s'investir* »³³ et d'ajouter : « *En quoi y a-t-il des rivalités avec l'Alliance ou les Etats-Unis ? Sincèrement je ne le vois pas* » ; belle litote diplomatique pour masquer une nouvelle fois une vérité que tout le monde reconnaît en privé : l'Europe veut préserver un monde multipolaire et y veut garder son rang.

Le Maghreb, si proche, est un de ses pivots privilégiés. Ainsi, profitant du fait que de nombreux pays de la rive sud perçoivent l'évolution de l'OTAN comme une menace intrusive directe, l'UE souhaite garder l'initiative. Les réformes de l'OTAN que prônent certains pays de l'Union, notamment la France, visent justement à réduire l'hégémonie américaine sur les questions de sécurité dans cette région du monde. Les atouts de la politique européenne sont réels car, même si les gouvernements du sud méditerranéen sont intéressés par une forme de coopération outre atlantique, ils sont avant tout des pays arabes et musulmans. Comme nous l'avons déjà évoqué, il existe une tension dans la région créée par le conflit Israélo-arabe³⁴ et l'amitié relative affichée entre l'OTAN et Israël – la Turquie membre de l'Alliance a noué des

³⁰ ALIBONI Roberto, « La coopération sécuritaire dans le processus de Barcelone », *Séminaire de l'institut des affaires internationales de Rome*

³¹ *idem*

³² « La conférence d'engagement, qui s'est tenue à Bruxelles le 20 novembre 2003, a montré la capacité des Européens à satisfaire pleinement sur le plan quantitatif par leurs contributions aux besoins identifiés pour remplir les différentes natures de missions de gestion de crises qui s'inscrivent dans l'objectif global fixé à Helsinki. », extrait du site de l'Union européenne.

³³ ALLIOT-MARIE Michèle, interview, *Washington Post*, 20 janvier 2004

³⁴ ALIBONI Roberto, "Strengthening NATO-Mediterranean Relations : A Transition to Partnership", International Seminar "From Dialogue to Partnership. Security in the Mediterranean and NATO: Future Prospects", Rome, 30 septembre 2002

liens directs avec ce pays - aboutit à une méfiance des pays musulmans. Pour les pays arabes maghrébins, il est impossible de coopérer, même indirectement, avec les Israéliens en matière de sécurité. Enfin, au nom d'intérêts vitaux que les pays maghrébins contestent en grande partie (rupture d'approvisionnements énergétiques, mouvements massifs et incontrôlés de personnes, prolifération ...), le nouveau concept, dessiné dans le cadre de l'Alliance atlantique, prévoit la mobilisation des forces ajustables à des nouvelles menaces dont la définition est sujette à caution. Les pays du Maghreb ont peur que l'attention spécifique de l'OTAN pour cette région, ait pour résultat la présomption que cette région soit une menace pour l'Alliance et donc un objectif potentiel pour une intervention de l'alliance³⁵. Le fait que le commandement de l'Atlantique Nord ne soit pas préoccupé par les armes israéliennes, mais seulement par celles des pays environnants, est vu par beaucoup comme un comportement totalement partial. C'est pour cette raison que l'OTAN est observée avec un certain niveau de scepticisme et que la politique de défense européenne peut y jouer un rôle central.

Pour le secrétaire général de l'OTAN, Jaap De Hoop Scheffer, « l'OTAN n'est pas dans ses nouvelles missions un instrument au service des Etats-Unis »³⁶. Pourtant, les Etats-Unis savent utiliser le dialogue méditerranéen dans le cadre de l'Alliance atlantique pour attirer le Maghreb et en faire un pivot pour mener une politique unilatérale. Mais, malgré les nombreux atouts dont dispose l'Europe, des incohérences entre les politiques nationales et la démarche communautaire limitent encore trop souvent l'action. Washington sait utiliser ces faiblesses et, à travers le Maghreb, ils agissent directement pour ralentir la construction d'une Europe puissante.

3.4. Les Etats-Unis et le Maghreb : ou comment affaiblir la construction européenne ?

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les Américains avaient encouragé la construction de l'Europe. Et pourtant, comme nous l'avons vu en début de cette étude, le général de Gaulle déclarait déjà : « *Maintenant, ils craignent qu'elle ne devienne leur rivale économique et peut être politique. Ils aimaient l'Europe quand elle leur fournissait des pays satellites ; quand elle devient forte, ils n'en veulent plus* ». Profitant aujourd'hui des nouveaux points d'appui, au Maghreb notamment, la Maison Blanche confirme jour après jour la pertinence de cette affirmation³⁷.

³⁵ NATO On-Line Library, Ministerial Communiqués, "Alliance Policy Framework on Proliferation of WMD". Ministerial Meeting of NAC/NACC, Istanbul, June 1994, pt. 2 & 13

³⁶ DE HOOP SCHEFFER Jaap, *Le Monde*, 17 janvier 2004

³⁷ BENCHENANE Mustapha, « Les Etats-Unis et la Méditerranée », *Défense Nationale*, avril 2002.

Aujourd'hui, le « vieux » continent est face à un dilemme. A partir de 1990, la soudaine libéralisation des pays d'Europe centrale et orientale a conduit les pays d'Europe communautaire à redécouvrir leur ancien espace de coopération. Cet élan légitime vers l'Est fut cependant fort mal vécu par les pays méditerranéens, et en particuliers ceux du Maghreb, qui craignent un moindre intérêt de l'Europe à leur égard. Aujourd'hui, elle doit maintenant fixer des limites à l'espace européen sans se transformer en forteresse. Dans ce domaine, la confrontation avec les Etats-Unis est réelle. En effet, les Américains sont favorables à l'élargissement de l'Europe et, en particulier, à l'adhésion de la Turquie car, dans ces conditions, élargissement signifierait dilution de l'Union européenne.

Au Maghreb, l'analyse repose sur des facteurs différents mais la problématique est identique. La politique de voisinage lancée par l'Union européenne tente d'apporter une solution alternative et pragmatique. Elle propose d'aider les pays limitrophes à se mettre aux normes économiques et politiques européennes pour stabiliser leur gouvernance vers plus de sécurité. Toutes les potentialités du Processus de Barcelone sont donc pleinement exploitées à cet effet et l'Union tente également de maintenir une présence accrue au Moyen Orient comme un des principaux promoteurs de la paix dans la région. Malheureusement, les Etats-Unis instrumentalisent souvent l'élargissement vers l'est, en influençant certains pays de la « nouvelle Europe » et en soulignant l'affaiblissement du partenariat euro-méditerranéen qui en découlerait. Face à ses attaques répétées, l'UE a réagi, notamment à travers les directives de « l'Agenda 2000 » en soulignant que : « *L'Elargissement devrait donc entraîner entre l'Union européenne et ses partenaires du sud, une intensification des relations économiques et commerciales, basées sur la valorisation d'intérêts réciproques.* » Le développement stable de la rive sud de la Méditerranée est un enjeu dont l'importance ne cesse de se confirmer³⁸. Mais la route est encore longue et l'Europe doit encore faire des progrès dans la voie de son unification. Son développement est encore trop souvent ralenti par des crises internes ou des interférences extérieures dans lesquelles nombreux sont ceux qui voient la main de Washington.

³⁸ KHADER Bichara, « Elargissement à l'Est et partenariat euro-méditerranéen : un jeu à somme positive ? », *Etudes Internationales*

CONCLUSION

L'influence des Etats-Unis s'est renforcée après les attentats du 11 septembre 2001. Washington a eu tendance à voir dans les déclarations de solidarité qui suivent une forme d'allégeance des dirigeants du Maghreb à sa stratégie dans la région. Bien entendu, l'irritation de la classe moyenne limite leur désir d'intégrer l'alliance avec les Etats-Unis. Mais ces derniers obtiennent un faible coût la possibilité d'isoler l'Europe en construction d'un champ d'influence au Sud. Ainsi, le partenariat entre les Américains et le Maghreb est largement instrumentalisé. Les pays nord-africains usent de la concurrence américaine dans leurs négociations avec l'Union européenne. Si l'Europe constitue un contrepoids à la puissance américaine, les Etats-Unis contrebalancent largement le caractère unidimensionnel des échanges maghrébins à l'égard des nations européennes.

Le projet en cours de création d'une Zone de Libre Echanges est un moyen de peser sur une Europe en voie d'élargissement, de négocier avec elle et de préparer une concurrence accrue avec cet ensemble économique plus puissant. Ainsi, si les Américains parviennent à mettre en place un libre échange avec le Maghreb avant que la zone de libre échange euro-méditerranéenne soit réalisée, Washington pourra profiter de l'antériorité de son accord pour négocier des compensations européennes et, surtout, disposera d'un point d'appui essentiel pour rayonner encore davantage sur le vieux continent.

Dans le domaine de la diplomatie et de la politique étrangère, l'administration américaine utilise le Maghreb pour renforcer son positionnement dans la région du Moyen-Orient. Divisant le monde arabe et l'Europe, elle poursuit le remodelage de cette région pour y défendre ses intérêts et ceux de son allié israélien. Certes, elle coopère avec le Maroc, la Tunisie, l'Algérie surtout, et même avec la Libye, dans sa lutte le terrorisme islamique. Mais même au Maghreb, la perception de l'action menée par les Etats-Unis est le reflet de celle que l'on retrouve en Iran, au Koweït, au Pakistan ou en Turquie. Cette image n'est pas bonne et sa « rectification » est au cœur des préoccupations des missions diplomatiques américaine dans la région.

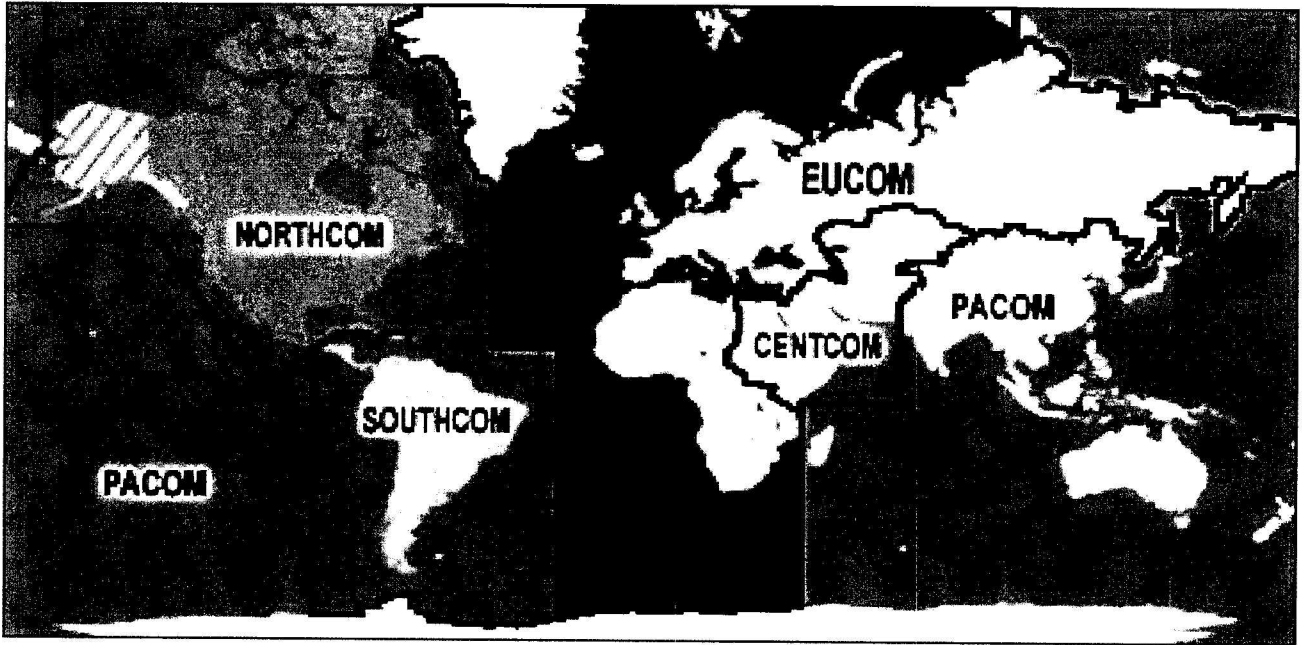
Face au géant américain, l'Europe possède déjà trois symboles de puissance : une monnaie unique, un drapeau et un hymne communs. En 2004, elle adoptera une constitution,

s'élargira à dix nouveaux Etats membres et dessinera probablement les contours d'une véritable défense commune. Elle n'est certes pas au bout de sa course, mais que de chemin parcouru en à peine un demi-siècle. Avec le Maghreb, les relations, marquées par une histoire commune et une géographie proche, ont toujours été solides ; mais la coopération a souvent été freinée par des interférences extérieures. Dès 1995, l'Europe s'était tournée à nouveau vers sa rive sud pour dynamiser cette politique à travers le processus global de Barcelone. Sept ans plus tard, sur le point d'absorber d'anciens pays de l'Est et faisant front contre une Amérique toute puissante, l'Europe a appelé les pays du Maghreb à un projet politique, économique et de sécurité ambitieux. Enfin, en 2003, l'Union européenne a lancé sa « *politique de voisinage* » afin de permettre à tous les pays limitrophes de se mettre aux normes politiques et économiques européennes pour stabiliser leur gouvernance et leur apporter davantage de sécurité.

Alors que les Etats-Unis poursuivent une politique unilatérale, mettant l'accent sur leur puissance militaire et accordant trop peu d'importance au reste, l'Europe veut devenir une puissance attractive. Elle construit un pouvoir qui repose sur sa capacité à persuader plutôt qu'à contraindre. Pour le Maghreb, qui reste encore incompréhensiblement figé dans le temps, le modèle européen devrait être un exemple à suivre.

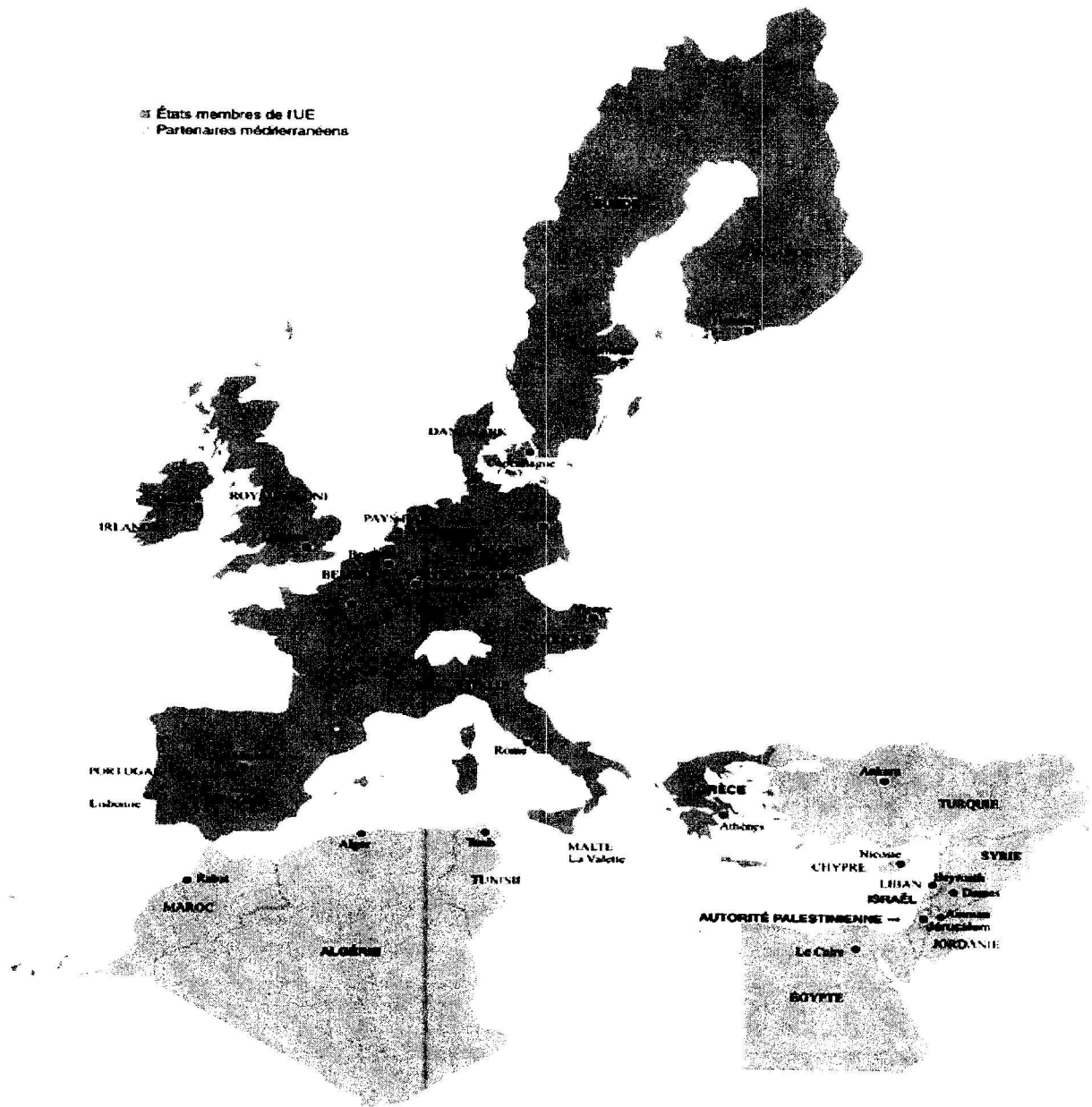
ANNEXE I

Découpage géographique des grands commandements américains



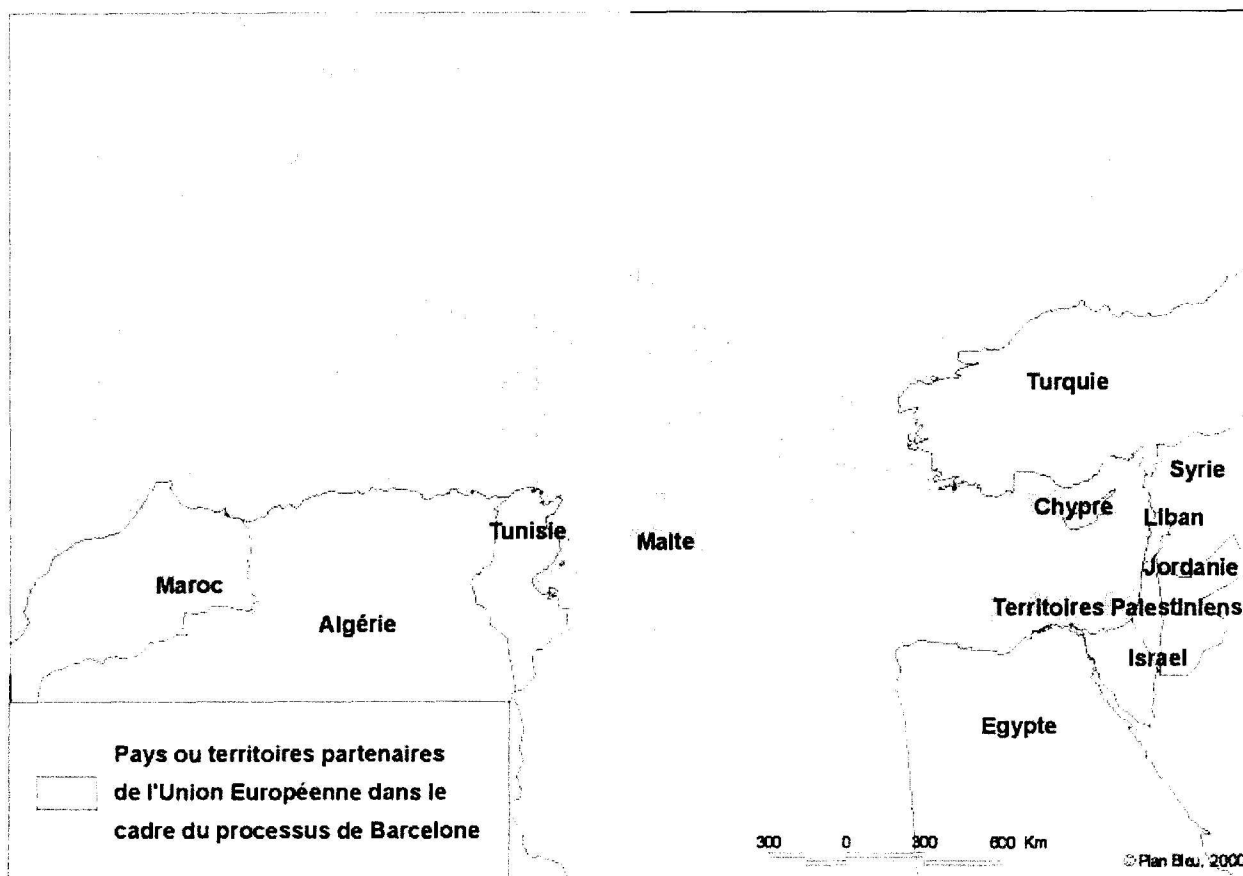
ANNEXE II

Processus de Barcelone



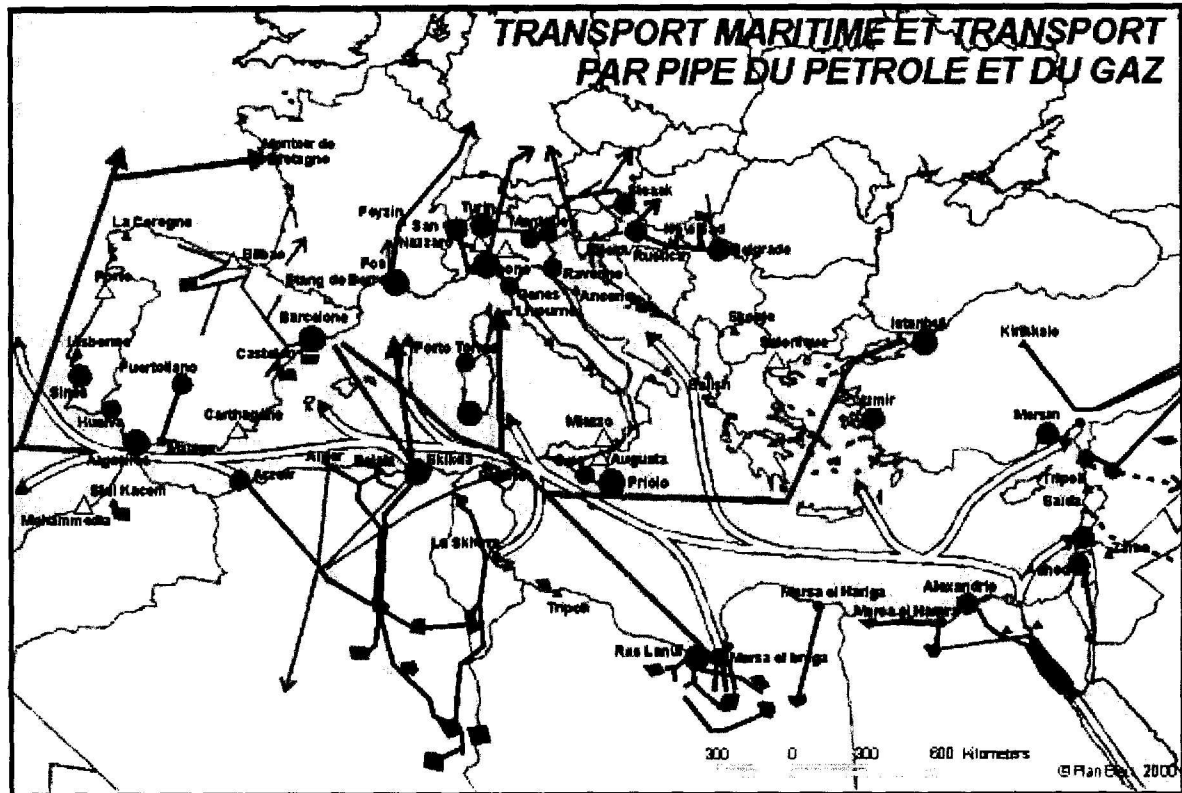
ANNEXE III

Partenaires méditerranéens dans le cadre du programme MEDA II



ANNEXE IV

Transport maritime et transport par pipe de pétrole et de gaz en Méditerranée

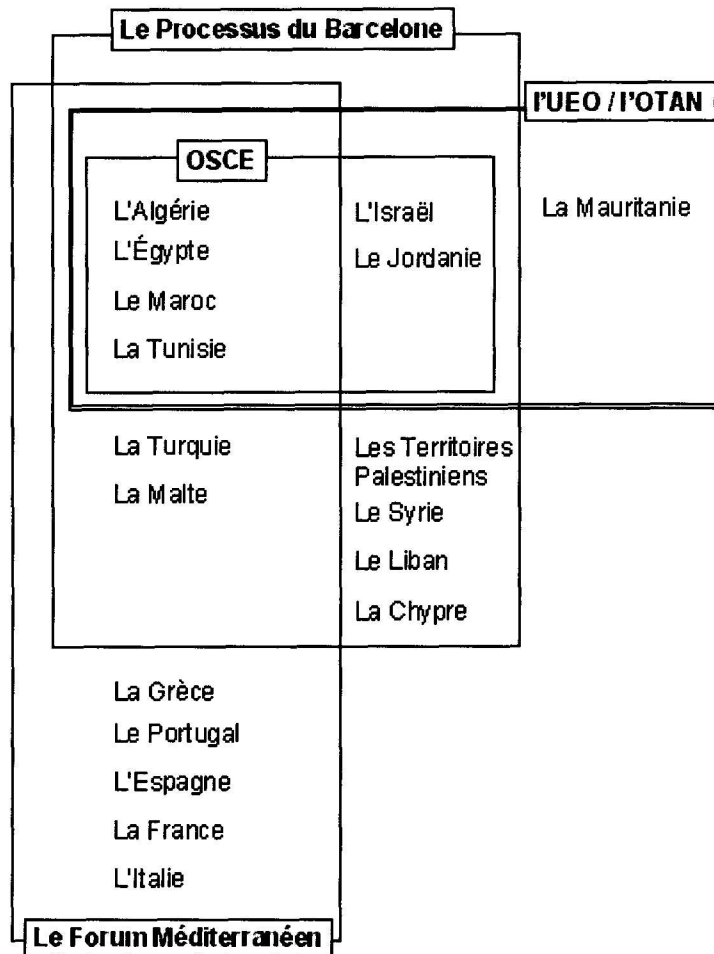


- | | | |
|-------------------------------|--|---------------------------------------|
| △ Gros centre de raffinage | ● Principaux gisements de pétrole | ○ Principaux gisements de gaz naturel |
| ▲ Raffinerie moins importante | — Oléoduc de produits bruts | — gazoduc |
| ● Complexe pétrochimique | - - -> Oléoduc de produits bruts fermé | — route maritime des méthaniers |
| | ⇨ Grandes routes maritimes du pétrole | |
| | • Port d'embarquement
ou de débarquement sans raffinage | |

ANNEXE V

Coopération militaire multilatérale

- Processus de Barcelone
- Forum Méditerranéen
- Dialogue Méditerranéen de l'OTAN



BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS PRIMAIRES

- Le processus de Barcelone, le partenariat Europe-Méditerranée, Synthèse 2003 de la Commission européenne.
- Compte rendu de la conférence ministérielle de Valence et son Plan d'action, 22 et 23 avril 2003.
- Dossier de la Commission au Conseil et au parlement européen, du 13 février 2002, en vue de préparer la conférence ministérielle de Valence et son Plan d'action, 22 et 23 avril 2003.
- Dossier de la Commission au Conseil et au parlement européen, du 6 septembre 2000, en vue de préparer la quatrième réunion des ministres des affaires étrangères pour « Un nouvel élan pour le Processus de Barcelone ».
- « Union Européenne – Maghreb : 25 ans de coopération 1976 – 2001 », Commission européenne, 2001.
- IIIème réunion extraordinaire du forum parlementaire euro-méditerranéen, Déclaration finale, Bruxelles le 8 novembre 2001.
- Communication de la commission au conseil et au parlement européen, « Renforcer la coopération euro-méditerranéenne dans les domaines du transport et de l'énergie », Bruxelles le 7 mars 2001.
- Le processus de Barcelone, cinq ans après 1995-2000, Communautés européennes, 2000
- Stratégie commune du conseil européen à l'égard de la région méditerranéenne, 19 juin 2000.
- Déclaration de Barcelone adoptée lors de la conférence euro-méditerranéenne des ministres des affaires étrangères les 27 et 28 novembre 1995.

DISCOURS

- CHIRAC Jacques, discours prononcé lors d'une visite d'Etat au Maroc, « L'espace euro-méditerranée », 10 octobre 2003..
- CHIRAC Jacques, discours aux ambassadeurs de la République française, 23 août 2003
- De VILLEPIN Dominique Ministre français des affaires étrangères, Discours aux ambassadeurs, 29 août 2003.
- VEDRINE Hubert, Discours d'ouverture de la conférence de l'IFRI « Europe et Méditerranée », Paris, 31 janvier 2002.

OUVRAGES

- GRIMAUD Nicole, « La politique extérieure de l'Algérie », éditions KARTHALA.
- KISSINGER Henry, « la nouvelle puissance américaine », éditions FAYARD
- DAGUZAN Jean-François, « Le dernier rempart ? Forces armées et politiques de défense au Maghreb », éditions PUBLISUD.
- CHAUPRADE Aymeric, « Géopolitique, constantes et changements dans l'histoire », éditions Ellipses.
- GRESH Alain , « Israël, Palestine, vérités sur un conflit », Nouvelle édition, FAYARD.
- KODMANI-DARWISH Bassma, « Maghreb : les années de transition », éditions MASSON.
- KHADER Bichara, « Le partenariat euro-méditerranéen après la conférence de Barcelone », Les cahiers de confluences, Paris, éditions L'HARMATTAN, 1997.
- GRESH Alain , « Israël, Palestine, vérités sur un conflit », éditions FAYARD.

RAPPORTS

- LEVEAU Rémy, « L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient en 2002-2003 : le renouveau de l'influence américaine », Les études de La documentation française, édition 2003.
- ALIBONI Roberto, « La coopération sécuritaire dans le processus de Barcelone », édition de l'institut des affaires internationales de Rome, 2003.
- DESSUS Sébastien, DEVLIN Julia, SAFADI Raed, « Vers une intégration régionale arabe et euro-méditerranéenne », Les éditions de l'OCDE, 2001.
- « L'IDE dans le bassin méditerranéen : ses déterminants et son effet sur la croissance économique », Institut de la Méditerranée, 30 mars 2001.
- OZANNE Didier, « Les relations entre les Etats-Unis et le Maghreb », mémoire de géopolitique, CID, 2003.
- HABEREY Gilles, « La sécurité de l'espace euroméditerranéen et le processus de Barcelone », mémoire de géopolitique, CID, 2002.

ARTICLES

- Pétrole et Gaz Arabe, du 16 octobre 2003 et du 1^{er} janvier 2004.
- GRIMAUD Nicole, « les Etats-Unis et le Maghreb depuis le 11 septembre », Etudes internationales N°86 1/2003.
- KHADER Bichara, « L'élargissement à l'est et partenariat euro-méditerranéen : un jeu à somme positive ? », Etudes internationales N°86 1/2003.
- OUNAÏES Abderraouf, « Le monde islamique et les Etats-Unis », Défense nationale, Janvier 2002 .
- BENCHENANE Mustapha, « Les Etats-Unis et la Méditerranée », Défense nationale, avril 2002 .
- DAGUZAN Jean François, « La méditerranée à la recherche de sa stabilité », Fondation pour la recherche stratégique (FRS).
- « Conférence de Barcelone : la nouvelle politique euro-méditerranéenne », Monde arabe Maghreb-Machrek, Paris, La documentation française, N°153 juillet-septembre 1996
- AYACHI Chokri, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense nationale, « A la recherche d'un nouveau consensus du partenariat euro-med », Conférence à Tunis le 5 octobre 2001.
- LANXADE Jacques, « Point de vue sur le partenariat euro-méditerranéen », dossier de la revue Défense N° 89, septembre 2000.
- JOLLY Cécile, « Ambitions américaines en méditerranée », responsable des questions méditerranéennes au Commissariat général au Plan, Arabies, septembre 1999.
- SOBH Samir, « Vers un Maghreb américain ? », Arabies, septembre 1999.
- BOUNAJEM Michel, « La grand appétit américain au Maghreb », Arabies, mars 1999.
- DAS et IFRI, « Etats-Unis et Maghreb : intérêts et perspectives », convention entre la DAS et l'IFRI, 27 mai 1997 .
- De LA GORCE Paul-Marie, « La stratégie du derrick », Jeune Afrique, octobre 1997.

Sites INTERNET

- <http://europa.eu.int>
- <http://diplomatie.gouv.fr>
- <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>
- <http://www.reseauvoltaire.net>
- <http://www.maghrebarabe.org>
- <http://www.monde-diplomatique.fr>